

N/REF : 21/10/2024 8H20 C:263866 I:35415

V/Email reçu le Lundi 21/10/2024 à 8H20

SELON DEVIS N° 4100005

SARL LES HALLES NEYRPIC

**28-32 AVENUE VICTOR HUGO
75116 PARIS**

IMMEUBLE : 9 FRANCHON
9 RUE BENOIT FRANCHON
38400 ST MARTIN D'HERES

St Martin-H, le 21 Octobre 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : SITE DE NERPIC FONTAINE MIROIR

MOTIF : Votre accord sur notre devis n° 4100005 du 02/10/2024 d'un montant de
6655,20 € TTC

Donneur d'ordre : M. P. SMAGGHE

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

MISE A DISPOSITION D'UN VÉHICULE DE CURAGE A HAUTE PRESSION ET DE
POMPAGE

MISE A DISPOSITION D'UNE POMPE 2000 BARS

MOYEN HUMAIN UN CHEF D'EQUIPE ET UN CHAUFFEUR

TRAVAUX SUR LE RESEAU D'EVACUATION DU MIROIR ET SUR LES CANALISATIONS
DES JETS

CES TRAVAUX SONT SANS GARANTIE DE RESULTAT

TRAVAUX A EFFECTUER DE NUIT ENTRE 00H00 ET 6 HEURES

DELAI D'INTERVENTION LE VENDREDI 11 OCTOBRE 2024

TRAVAUX REALISER LE 17/10/2024 00H00 AU 18/10/2024 6 H00

OBSERVATIONS : FF TT EMAIL en CC le 02/10/24 à 09H30 F.FROLA@SERVIMO.FR

FF TT Email envoyé le 02/10/24 à 09H30 M. P. SMAGGHE

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====			
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	P.U. HT	
1,00	Travaux conformes au DEVIS en référence	5546,00	5546,00
	TOTAL H.T.		5546,00
	T.V.A. a 20,00%		1109,20
	TOTAL T.T.C.En EURO		6655,20

Valeur en votre règlement au 30 Novembre 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Août 2008)
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN